



**École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille**

**Fiche de poste Enseignant contractuel
Groupe de discipline : TPCAU**

Profil 2020-TPCAU -2

Missions et activités principales :

Le poste correspond à un volume de **128h** d'enseignement de projet en Licence 2 au semestre d'automne.

L'ENSAPL a la particularité d'offrir une première approche des questions liées à la conversion des bâtiments existants dès le parcours de licence. Il s'agit de transformer un petit bâtiment, souvent issu du passé industriel de la région, en un petit équipement public. Cet enseignement trouve sa place au 3^{ème} semestre, faisant suite directement à la 1^{ère} année. La thématique de la conversion articule et enrichit les savoirs naissants de l'étudiant : méthode de projet, représentation et conception, questions structurelles et du contrôle des ambiances, appréhension des postures théoriques de l'architecte dans son appréhension du bâti existant, logiques propres aux bâtiments publics.

L'équipe d'enseignement de projet est constituée de Vincent Ducatez (MC – responsable), Béatrice Mariolle (Prof.), Valérie Helman (MC), Aurélie Bau (MCA), Antoine Allard (MCA), Arianne Jouannais et Gabriel Pontoizeau. Cette équipe travaille collégalement selon un phasage établi des apprentissages, alternant travail collectif et individuel, diagnostics, scénarii et développement architectural et technique. Cet enseignement est coordonné avec ceux de représentation et du champs STA.

L'enseignant aura la responsabilité de l'encadrement d'un atelier de projet d'une quinzaine d'étudiants selon les modalités communes. Les journées dédiées au projet du semestre 3 sont les mardis, du 15 septembre au 22 janvier.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Il est recherché un ou une candidate ayant un profil d'architecte praticien engagé dans la thématique de la conversion des bâtiments. L'expérience préalable de l'enseignement n'est pas un prérequis mais sera valorisée ainsi que la capacité à enseigner en anglais.

et paysagistes sont favorisés dès la troisième année d'étude.

Les trois premières années sont conçues selon un principe de progression dans la complexité des projets et des thématiques. Une attention particulière est portée aux enjeux de la transformation du patrimoine, qu'il soit historique ou plus ordinaire.

Nature et durée du contrat :

- Contrat à durée déterminée de 12 mois

Modalités de recrutement :

Le dossier de candidature comprendra :

- une note écrite de deux pages maximum précisant la posture théorique du candidat liée aux champs de l'intervention patrimoniale, de la conversion et du réemploi et de leurs évolutions contemporaines.
- un CV succinct et illustré de deux pages maximum relatant les principales expériences
- une copie des diplômes.
- une copie de la carte d'identité

Le dossier sera transmis impérativement au format pdf par un lien de téléchargement adressé à : direction@lille.archi.fr

La date limite de réception des dossiers est fixée au **vendredi 4 Septembre 2020 à 18h00**.

Les candidatures seront examinées par une commission qui sélectionnera les candidats qu'elle souhaite auditionner le **mardi 8 septembre** dans l'après-midi, en VISIOCONFERENCE. Le choix sera validé par le CPS en formation restreinte.

Informations sur le poste :

François Andrieux, directeur de l'Ensapl, francois.andrieux@lille.archi.fr
Etienne Gustin, responsable ressources humaines, e-gustin@lille.archi.fr